

ROYAUME DU MAROC

COUR DES COMPTES

\*\*\*\*\*



APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°18/2024

RELATIF A

ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX JURIDICTIONS  
FINANCIERES

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

Marché passé par appel d'offres ouvert international en séance publique sur offre de prix en application des dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe 1 et de l'alinéa b du paragraphe 3 de l'article 19 et du paragraphe 1 de l'article 20 et de l'alinéa b du paragraphe 3 de l'article 20 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.



## SOMMAIRE

I. CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES .....	6
ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ.....	7
ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES FOURNITURES.....	7
ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ .....	7
ARTICLE 4 : REFERENCE AUX TEXTES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS .....	7
ARTICLE 5 : VALIDITÉ ET DATE DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ .....	9
Article 6 : ÉLECTION DU DOMICILE.....	9
ARTICLE 7 : NANTISSEMENT .....	9
ARTICLE 8 : SOUS-TRAITANCE .....	10
ARTICLE 9 : DÉLAI ET LIEU DE LIVRAISON .....	11
ARTICLE 10 : CARACTÈRE ET NATURE DES PRIX .....	11
ARTICLE 11 : RÉVISION DES PRIX .....	11
ARTICLE 12 : RETENUE DE GARANTIE.....	11
ARTICLE 13 : ASSURANCES – RESPONSABILITÉS.....	12
ARTICLE 14 : PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE .....	12
ARTICLE 15 : DÉLAI DE GARANTIE .....	12
ARTICLE 16 : MODALITÉS ET CONDITIONS DE LIVRAISON .....	13
ARTICLE 17 : CONFIDENTIALITÉ .....	18
ARTICLE 18 : MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE PAIEMENT.....	18
ARTICLE 19 : RÉCEPTIONS PROVISOIRE ET DÉFINITIVE .....	18
ARTICLE 19 : PÉNALITÉS POUR RETARD .....	20
ARTICLE 21 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT .....	20
ARTICLE 22 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION .....	20
ARTICLE 23 : CAS DE FORCE MAJEURE .....	21
ARTICLE 24 : RÉSILIATION DU MARCHÉ.....	21
ARTICLE 25 : RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ET LITIGES .....	22
ARTICLE 26 : TRANSFERT ET MANUTENTION .....	22
ARTICLE 27 : CONTRAINTES DU SITE.....	22
ARTICLE 28 : CLAUSES TRAITÉES PAR LE CCAG-T .....	22
II. CAHIER DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES .....	23
III. BORDEREAU DES PRIX .....	40



**A.O.I n°: 18/2024**

*Marché passé par appel d'offres ouvert international en application des dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe 1 et de l'alinéa b du paragraphe 3 de l'article 19 et du paragraphe 1 de l'article 20 et de l'alinéa b du paragraphe 3 de l'article 20 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.*

**ENTRE :**

Madame le Premier Président de la Cour des Comptes à Rabat, ou son délégué, désigné ci-après par le terme « **Administration** » ou « **Maitre d'Ouvrage** » ;

**D'UNE PART**

**ET :**

**1. Cas de personne morale :**

.....

Agissant pour le nom et pour le compte de :

.....

Au capital de :

.....

Adresse du siège sociale de la Sté :

.....

Inscrit au registre de commerce S/N° :

.....

Affilié à la CNSS sous n° :

.....

Patente sous n° :

.....

Titulaire du compte bancaire RIB n° :

.....

Et faisant élection de domicile à :

.....

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.



Désigné ci-après par le terme « **fournisseur** » ou « **prestataire** » ou « **titulaire** »

**2. Cas de personne physique :**

Mr.....

Agissant en son nom et pour son propre compte.

Registre de commerce de .....sous le n°.....

Patente n°.....Affilié à la CNSS sous n°.....

Faisant élection de domicile au.....

Compte bancaire.....

Ouvert auprès de.....

Désigné ci-après par le terme « **fournisseur** » ou « **prestataire** » ou « **titulaire** »

**3. Cas d'un groupement :**

Les membres du groupement constitué aux termes de la convention.....

(Les références de la convention) soussigné :

**Membre 1**

M.....qualité.....

Agissant au nom et pour le compte de.....

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social.....

Patente n°.....

Registre de commerce de.....Sous le n°.....

Affilié à la CNSS sous n°.....

Faisant élection de domicile au.....

Compte bancaire (RIB 24 positions).....

Ouvert auprès de.....

**Membre 2 :**.....

(Servir les renseignements le concernant)

**Membre n :**.....



Nous nous obligeons (conjointement ou solidairement, selon la nature du groupement) ayant  
M..... (Prénom, nom et qualité) en tant que mandataire du groupement et  
coordonnateur de l'exécution des prestations.

Compte bancaire ouvert à .....

Au nom de .....

Sous le n° (RIB sur 24 positions) .....

***D'AUTRE PART***

Désigné ci-après par le terme « **fournisseur** » ou « **prestataire** » ou « **titulaire** »

**Il a été arrêté et convenu ce qui suit :**



I. **CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**



## **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent appel d'offres a pour objet : l'acquisition de mobilier de bureau destiné aux Juridictions Financières.

## **ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES FOURNITURES**

Les prestations à réaliser au titre du présent appel d'offres consistent en la fourniture et installation de mobilier de bureau destiné aux juridictions financières selon les dispositions du présent CPS et selon les indications du maître d'ouvrage.

## **ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ**

Les pièces constitutives du marché sont celles énumérées ci-après :

- L'acte d'engagement ;
- Le Cahier des prescriptions spéciales ;
- Le bordereau des prix-détail estimatif ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (C.C.A.G - T) approuvé par Le décret n° 2-14-394 du 6 Chaaban 1437 (13 mai 2016)..

En cas de discordances ou de contradictions entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière telle que décrite par l'article 30 du décret précité n°2-22-431 et en tenant compte des stipulations de l'article 2 du CCAG-T précité, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

Par le fait même de la signature de l'acte d'engagement, l'Entrepreneur est réputé avoir lu et accepté les conditions et clauses prévues au présent CPS ainsi que celles prévues par les autres pièces rendues contractuelles par ce même document.

Les pièces contractuelles postérieures à la conclusion du marché sont :

- Les ordres de service ;
- Les avenants éventuels.
- Les décisions d'augmentation éventuelles dans la masse des travaux.

## **ARTICLE 4 : REFERENCE AUX TEXTES GENERAUX ET PARTICULIERS**

Le titulaire sera soumis aux dispositions des textes énumérés ci-après :

- 1)** Loi n° 62-99 du 13 juin 2002 formant code des juridictions financières notamment son article 112 tel qu'elle a été modifiée et complétée ;



- 2)** Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété ;
- 3)** Décret n° 2-14-394 du 6 chaabane 1437 (13 mai 2016) approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux ;
- 4)** Décret royal n° 330/66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de la comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété ;
- 5)** Dahir n° 1-02-25 du 19 moharrem 1423 portant promulgation de la loi n° 61-99 relative à la responsabilité des ordonnateurs, des contrôleurs et des comptables publics, tel qu'il a été modifié et complété ;
- 6)** Dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 Février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics ;
- 7)** Dahir n° 1-56-211 du 8 Joumada I 1376 (11 Décembre 1956) relatif aux garanties pécuniaires des soumissionnaires et adjudicataires de marchés publics ;
- 8)** Dahir n° 1-03-194 du 14 Rajab 1424 (11 Septembre 2003) portant promulgation de la loi n° 65-99 relative au code de travail ;
- 9)** Dahir n°1-00-19 du 15 février 2000 portant promulgation de la loi n°17-97 sur la protection de la propriété industrielle.
- 10)** Décret n° 2-07-1235 du 05 kaada 1429 (4 Novembre 2008) relatif au contrôle des dépenses de l'Etat tel qu'il a été modifié et complété ;
- 11)** Décret n° 2-16-344 du 17 Chaoual 1437 (22 Juillet 2016) fixant les délais de paiement et les intérêts moratoires relatifs aux commandes publiques tel qu'il a été modifié et complété ;
- 12)** L'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;
- 13)** Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1495-19 du 27 châabane 1440 (3 mai 2019) relatif au dépôt électronique des factures et autres documents nécessaires à l'attestation du service fait ainsi que les échanges y afférents ;
- 14)** L'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1689-23 du 14 hija 1444 (3 juillet 2023) pris pour l'application de l'article 153 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- 15)** Circulaire n° 72/CAB du 26 Novembre 1992 d'application du Dahir n° 1-56-211 du 11 Décembre 1956 relatif aux garanties pécuniaires exigées des soumissionnaires et adjudicataires de marchés publics ;
- 16)** Circulaire TGR/DFP n°1/2021 du 04 Janvier 2021 relative à la dématérialisation des opérations financières et comptables de l'Etat ;
- 17)** Tous les textes législatifs et réglementaires ayant trait aux marchés de l'Etat rendus applicables à la date de signature du marché.



## **NOTA :**

Le fournisseur devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas et ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

Il est expressément stipulé qu'en cas de contradiction des dispositions du présent CPS avec celle des documents susvisés seul seront applicables, par dérogation à toutes les autres, les clauses de ce marché.

## **ARTICLE 5 : VALIDITE ET DATE DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ**

En application de l'article 14-2 du décret n° 2-22-431 du 20 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics, le présent marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente.

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante jours (60) à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. Toutefois, ce délai peut être prorogé en application de l'article 36 du Décret n° 2-22-431 précité.

## **Article 6 : ELECTION DU DOMICILE**

Le titulaire est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège du titulaire dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales ou dans les pièces constitutives du présent marché.

En cas de changement de domicile, le prestataire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement en application de l'article 20 du CCAG-T.

## **ARTICLE 7 : NANTISSEMENT**

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement, il sera fait application des dispositions du dahir n° 1-15-05 du 19 Février 2015 relatif au nantissement des marchés publics, étant précisé que :

1. La liquidation des sommes dues par la Cour des comptes sera opérée par les soins du service compétent.



2. La personne chargée de fournir au titulaire du marché ainsi qu'au bénéficiaire des nantissements ou subrogations, les renseignements et les états prévus à l'article 8 du dahir précité, est le **Premier Président de la Cour des comptes ou son délégué**.
3. Les paiements prévus au marché seront effectués par l'agent comptable auprès de la Cour des Comptes, seule qualifiée pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du marché.

En cas de nantissement du marché, le maître d'ouvrage délivre sans frais, au titulaire du marché, sur sa demande et contre récépissé, un exemplaire spécial du marché portant la mention "exemplaire unique" ou copie conforme du marché et destiné à former titre conformément aux dispositions du dahir précité.

4. Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent CPS ainsi que de « l'exemplaire unique » remis au fournisseur sont à la charge de ce dernier.

## **ARTICLE 8 : SOUS-TRAITANCE**

Si le fournisseur envisage de sous-traiter une partie du marché, il doit requérir l'accord préalable du maître d'ouvrage auquel il est notifié la nature des fournitures à sous-traiter, la raison ou la dénomination sociale, l'adresse et l'identité des sous-traitants et une copie conforme du contrat de la sous-traitance.

Les sous-traitants doivent satisfaire aux conditions requises des concurrents à l'article 27 et 151 du décret n°2-22-431 précité.

La sous-traitance ne peut en aucun cas dépasser cinquante pour cent (50%) du montant du marché.

Lorsque le titulaire envisage de recourir à la sous-traitance, il est tenu de faire appel à des prestataires installés au Maroc, notamment les PME, coopératives ou aux auto-entrepreneurs.

Le titulaire du marché est tenu de présenter au maître d'ouvrage les documents justifiant le paiement, par ses soins, des sommes dues au sous-traitant au fur à mesure de l'exécution des travaux sous-traités.

Le titulaire est tenu de délivrer au sous-traitant à sa demande une attestation de bonne exécution des prestations sous-traitées.

Le titulaire du marché demeure personnellement responsable de toutes les obligations résultant du marché tant envers le maître d'ouvrage que vis-à-vis des ouvriers et des tiers. Le maître d'ouvrage ne reconnaît aucun lien juridique avec les sous-traitants.



Dans tous les cas, le titulaire et les sous-traitants doivent satisfaire aux conditions requises de l'article 151 du décret n° 2-22-431 précité.

#### **ARTICLE 9 : DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Les fournitures doivent parvenir aux lieux de livraison indiqués dans l'article 16 dans un délai de **(90) Quatre-vingt-dix jours**.

Le titulaire doit commencer les livraisons à partir de la date fixée par l'ordre de service du commencement de l'exécution des prestations et selon le planning établi par le maître d'ouvrage.

La position gauche ou droite des retours des bureaux sera précisée au titulaire du marché dès le commencement de l'exécution des prestations pour l'ensemble des locaux recevant des bureaux.

Le délai que se réserve le maître d'ouvrage pour effectuer les essais et tests cités ne sont pas comptés dans le délai d'exécution du marché.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de notifier des ordres de service d'arrêt et de reprise de livraison quand il juge que c'est nécessaire.

#### **ARTICLE 10 : CARACTERE ET NATURE DES PRIX**

Le présent marché est à **prix unitaires**.

Les sommes dues au titulaire du marché sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix ou bordereau des prix-détail estimatif.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de la livraison des fournitures y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au fournisseur une marge pour bénéfice et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison et d'installation.

Chaque prix unitaire s'appliquera à un article livré et installé dans les conditions prévues par les clauses du marché.

Le présent marché est passé à prix fermes. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix du règlement.

#### **ARTICLE 11 : REVISION DES PRIX**

Conformément à l'article 15, paragraphe 1 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, les prix sont fermes et non révisables.

#### **ARTICLE 12 : RETENUE DE GARANTIE**

Conformément aux dispositions de l'article 16 et 64 du CCAG-T, une retenue de garantie sera prélevée sur les acomptes. Elle est égale à **dix pour cent (10%)** du montant de chaque



acompte. Elle cessera de croître quand elle atteindra **sept pour cent (7%)** du montant initial du marché augmenté le cas échéant, du montant des avenants.

La retenue de garantie peut être remplacée à la demande du fournisseur, par une caution personnelle et solidaire constituée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

#### **ARTICLE 13 : ASSURANCES – RESPONSABILITES**

Le fournisseur doit adresser au maître d'ouvrage, avant tout commencement des travaux, les attestations des polices d'assurance qu'il doit souscrire et qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 25 du CCAG-Travaux.

#### **ARTICLE 14 : PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**

Le fournisseur garantit formellement le maître d'ouvrage contre toutes les revendications des tiers concernant les brevets d'invention relatifs aux procédés et moyens utilisés, marques de fabrique, de commerce et de service.

Il appartient au fournisseur le cas échéant, d'obtenir les cessions, licences d'exploitation ou autorisation nécessaires et de supporter la charge des frais et redevances y afférentes.

#### **ARTICLE 15 : DELAI DE GARANTIE**

Le titulaire garantit que tout le mobilier livré en exécution du marché est neuf et qu'il n'a jamais été utilisé. Le titulaire garantit en outre que le mobilier, livré en exécution du marché, n'aura aucune défectuosité due à sa fabrication, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre.

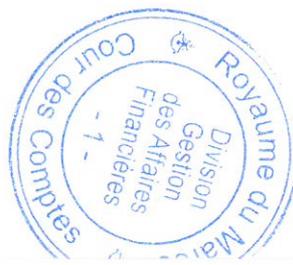
La durée de cette garantie est de **douze (12) mois** après prononciation de la réception provisoire.

Pendant le délai de garantie, le titulaire du marché demeure responsable du mobilier. Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certains articles sont défectueux, le délai de garantie est prolongé jusqu'à ce que le fournisseur ait remédié aux anomalies constatées.

Le fournisseur est tenu d'assurer dans le délai de garantie un service après-vente en disposant de pièces de rechange et de représentants qualifiés dans les conditions ordinaires du commerce.

L'administration notifie au fournisseur, par écrit, toute réclamation faisant jouer cette garantie. A la réception de telle notification, le fournisseur réparera ou remplacera le Mobilier défectueux ou ses pièces sans frais pour l'administration.

Si le fournisseur, après notification, manque à rectifier la ou les défectuosités dans le délai fixé par l'administration, cette dernière peut commencer à prendre les mesures coercitives



nécessaires, aux risques et frais du fournisseur et sans préjudice du droit de recours de l'administration contre les fournisseurs en application des clauses du marché.

La garantie porte sur la fourniture gratuite des pièces de remplacement, les frais de main-d'œuvre et de déplacement du personnel, il est précisé que la garantie consentie s'applique à tout défaut mécanique, à tout vice de construction non imputable à une fausse manœuvre du personnel de l'administration.

## ARTICLE 16 : MODALITES ET CONDITIONS DE LIVRAISON

### a) Lieux de livraison.

La livraison du mobilier objet du présent marché sera faite dans les sites suivants :

- Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca ;
- Cour régionale des comptes de l'Oriental à Oujda ;
- Cour régionale des comptes de Souss-Massa à Agadir ;
- Cour régionale des comptes de Marrakech-Safi à Marrakech ;
- Cour régionale des comptes de Drâa-Tafilalet à Errachidia ;
- Cour régionale des comptes de Dakhla-Oued Dahab à Dakhla ;
- Annexe de la Cour des comptes à Rabat ;
- Centre de Développement des Compétences à Rabat ;
- Siège de la Cour des comptes à Rabat.

La livraison de tout le mobilier sera effectuée suivant les instructions de l'administration et sera identique à celui qui aura été décrit dans le marché sur la base des caractéristiques spécifiques dans les notices et fiches descriptives du mobilier proposé dans l'offre et à l'échantillon, mise à part la couleur et la finition, qui sera au choix de l'administration.

La livraison est installation du mobilier dans les locaux destinés se fera selon la position de retour précisée précédemment par le maître d'ouvrage.

Dans le délai imparti, le mobilier objet du présent marché peut faire l'objet d'une livraison unique ou de plusieurs livraisons partielles.

Ci-dessous le tableau d'affectation du mobilier par site :

PRIX	DESIGNATION	AFFECTATION	UNITE	QUANTITE
1	Tables pour salle de réunion			
1-A	Table de réunion pour 20 places	Cour régionale des comptes de Marrakech-Safi à Marrakech	U	1
1-B	Table de réunion pour 16 places	Annexe de la Cour des comptes à Rabat	U	4



<b>PRIX</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>AFFECTATION</b>	<b>UNITE</b>	<b>QUANTITE</b>
1-C	Table de réunion pour 10 places	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	1
1-D	Table de réunion de 10 places	Cour régionale des comptes de Dakhla-Oued Dahab à Dakhla	U	1
1-E	Table de réunion pour 8 places	Annexe de la Cour des comptes à Rabat	U	1
1-F	Table de réunion pour 6 places	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	3
1-G	Table de réunion pour 4 places (section)	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	1
		Cour régionale des comptes de l'Oriental à Oujda	U	4
2	Salon (2+1+1) pour Président	Cour régionale des comptes de Souss-Massa à Agadir	U	1
		Cour régionale des comptes de Dakhla-Oued Dahab à Dakhla	U	1
		Siège de la Cour des comptes à Rabat	U	1
3	Salon (2+1+1) pour Procureur	Cour régionale des comptes de Dakhla-Oued Dahab à Dakhla	U	1
		Cour régionale des comptes de Souss-Massa à Agadir	U	1
4	Table basse pour salon	Cour régionale des comptes de Dakhla-Oued Dahab à Dakhla	U	2
		Cour régionale des comptes de Souss-Massa à Agadir	U	3
		Siège de la Cour des comptes à Rabat	U	1
5	Fauteuil pour table de réunion	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	28
		Annexe de la Cour des comptes à Rabat	U	72
		Cour régionale des comptes de Marrakech-Safi à Marrakech	U	20
		Cour régionale des comptes de Dakhla-Oued Dahab à Dakhla	U	10
		Annexe de la Cour des comptes à Rabat	U	60
		Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	36



<b>PRIX</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>AFFECTATION</b>	<b>UNITE</b>	<b>QUANTITE</b>
6	Fauteuil luge	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	4
		Cour régionale des comptes de l'Oriental à Oujda	U	16
7	Table rectangulaire pour guérite	Cour régionale des comptes de Dakhla-Oued Dahab à Dakhla	U	1
8	Comptoir d'accueil		U	1
9	Fauteuil pour comptoir d'accueil		U	2
10	Armoire haute pour Bureau	Annexe de la Cour des comptes à Rabat	U	81
		Siège de la Cour des comptes à Rabat	U	14
		Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	20
11	Armoire basse pour Bureau	Siège de la Cour des comptes à Rabat/DBF	U	10
		Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	19
12	Fauteuil amovible pour salle de conférence	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	192
13	Table pliante	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	18
		Centre de Développement des Compétences à Rabat Développement des Compétences RABAT	U	16
14	Chaise sur roulettes	Centre de Développement des Compétences à Rabat Développement des Compétences RABAT	U	32
15	Table circulaire pour buvette		U	10
16	Chaise pour buvette		U	40
17	Banquette 2 places		U	3
18	Rayonnage DOP	Annexe de la Cour des comptes à Rabat	U	145
		Cour régionale des comptes de Drâa-Tafilalet à Errachidia	U	16



PRIX	DESIGNATION	AFFECTATION	UNITE	QUANTITE
19	Rayonnage léger	Cour régionale des comptes de Casablanca-Settat à Casablanca	U	74
20	Chariot diable pliable pour escalier	Siège de la Cour des comptes à Rabat	U	16
21	Chariot de Manutention	Siège de la Cour des comptes à Rabat	U	14
22	Diable Pliant en Aluminium	Siège de la Cour des comptes à Rabat	U	5
23	Porte manteau	Siège de la Cour des comptes à Rabat	U	85
24	Salon (2+1+1) pour espace d'attente	Cour régionale des comptes de Souss-Massa à Agadir	U	1
25	Fauteuil conférencier	Annexe de la Cour des comptes à Rabat	U	7
26	Rayonnage métallique mi-lourd 2000x2000 mm	Cour régionale des comptes de Drâa-Tafilalet à Errachidia	U	18
27	Rayonnage métallique mi-lourd 1800x2000 mm	Cour régionale des comptes de Drâa-Tafilalet à Errachidia	U	20
28	Rayonnage métallique mi-lourd 1400x2000 mm	Cour régionale des comptes de Drâa-Tafilalet à Errachidia	U	3
29	Rayonnage métallique mi-lourd 1200x2000 mm	Cour régionale des comptes de Drâa-Tafilalet à Errachidia	U	6

**b) Conditions de livraison :**

Le titulaire devra livrer et installer le mobilier objet du présent marché dans les lieux et bureaux destinés à l'accueillir et indiqués par le maître d'ouvrage.

Un préavis d'une semaine au plus doit parvenir au maître d'ouvrage avant chaque livraison. Chaque livraison devra être accompagnée d'un état dressé par le titulaire (bon de livraison) indiquant notamment :

- La date de livraison ;
- La référence au marché ;
- L'identification du titulaire ;
- L'identification du mobilier livré (numéro de l'article, désignation, quantité livrée...).



Un étiquetage sur chaque article livré doit figurer au moment de la livraison avec les informations suivantes :

Numéro de l'article suivant le CPS, désignation et caractéristiques du mobilier, finition et couleur retenue par le maître d'ouvrage. Sur chaque article livré, en plus de l'étiquette, la fiche technique y afférent doit être jointe.

Le mobilier sera livré dans un emballage adéquat, garantissant une protection suffisante contre les avaries et dommages pouvant survenir pendant le transport vers le lieu de livraison et en cours des opérations de manutention. Les frais d'emballage, d'expédition et de montage dans les bureaux de destination sont à la charge du titulaire. Tous les frais qui résultent de la détérioration du mobilier imputable à un défaut d'emballage, aux conditions de transport, de déchargement ou de livraison sont également à la charge du titulaire.

Le déchargement des colis à la livraison sera fait par les moyens et aux frais du titulaire. Les dimensions et le poids des colis tiendront compte des moyens de manutention que doit fournir le titulaire.

Le mobilier livré demeure sous la responsabilité du titulaire pendant le temps qui s'écoule entre son installation et sa réception.

### **c) Opérations de vérification**

Le mobilier livré est soumis à des vérifications quantitatives et qualitatives destinées à constater qu'il répond aux stipulations prévues au présent marché.

Les opérations de vérification quantitative ont pour objet de contrôler la conformité entre la quantité livrée et la quantité indiquée sur le bordereau des prix détail estimatif, sous réserve des livraisons partielles des articles.

Les opérations de vérification qualitative ont pour objet de contrôler la conformité à tous égards du mobilier livré avec les spécifications du marché. Ce contrôle est effectué sur la base du descriptif technique du mobilier indiqué sur le bordereau des prix détail estimatif, et par comparaison avec les modèles décrits par la documentation technique et les échantillons témoins déposés lors de la procédure d'appel d'offres.

La présence de l'ensemble des accessoires, y compris les manuels d'utilisation et d'entretien et autres documents techniques exigés pour chaque unité livrée, le cas échéant, également vérifiée. Le mobilier ne sera pas considéré comme livré tant que les accessoires et la documentation technique exigés font défaut. Le prix des accessoires et de la documentation technique sont réputés inclus dans le prix du mobilier livré.

Les opérations de vérification se dérouleront sur le lieu indiqué par le maître d'ouvrage dans un délai raisonnable. Elles seront effectuées, en présence du représentant du titulaire, par une commission technique de réception désignée à cet effet par le maître d'ouvrage. L'absence du représentant du titulaire, dûment avisé, ne fait pas obstacle à la validité des opérations de vérification.

Lorsque les contrôles et vérification laissent apparaître des différences entre le mobilier indiqué dans le marché et celui effectivement livré, la livraison est refusée et le titulaire est saisi immédiatement, par écrit, pour procéder aux mises au point et aux modifications nécessaires à la correction des défauts et anomalies constatés, ou le cas échéant pourvoir à



leur remplacement. Le mobilier dont l'acceptation a été refusée sera marqué d'un signe spécial par le maître d'ouvrage.

Le titulaire doit prendre toutes les dispositions jugées utiles pour l'enlèvement rapide du mobilier refusé. Les frais de manutention et de transport du mobilier refusé sont à sa charge. Le retard engendré par le remplacement ou la correction du mobilier jugé non conforme par le maître d'ouvrage sera imputable au titulaire, le refus de réception ne justifie pas par lui-même l'octroi d'une prolongation du délai contractuel ou d'un sursis de livraison.

Après correction des défauts et anomalies constatés ou remplacement du mobilier refusé, le maître d'ouvrage procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification et de contrôle.

Les constatations faites par le maître d'ouvrage au cours des opérations de vérification sont consignées dans un procès-verbal mentionnant s'il y a lieu les réserves du représentant du titulaire.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'effectuer des contrôles dans les locaux du titulaire et de ses sous-traitants éventuels avant ou pendant l'exécution du marché.

#### **ARTICLE 17 : CONFIDENTIALITE**

Le titulaire et son personnel s'engagent à tenir pour strictement confidentiel les documents et informations de quelque nature qu'ils soient dont ils pourraient disposer dans l'exécution du marché et à ne pas les divulguer ni pendant ni après l'achèvement des prestations du marché.

#### **ARTICLE 18 : MODALITES DE REGLEMENT ET DE PAIEMENT**

Le paiement du marché sera effectué conformément à la réglementation en vigueur et interviendra au fur et à mesure des livraisons et réceptions provisoires partielles sur présentation des décomptes établis en 3 exemplaires, au moyen d'un virement au compte de la société figurant sur l'acte d'engagement de cette dernière, de la manière suivante :

- En cas où le titulaire ne fournit pas de caution pour la retenue de garantie, elle serait déduite d'office des acomptes présentés au paiement.
- En cas où le titulaire fournit une caution pour la retenue de garantie, le paiement est de 100 % du montant du décompte.

Les décomptes doivent être établis en toutes lettres certifiées exactes par l'administration et signés par le créancier qui doit en outre rappeler l'intitulé exact de son Compte Bancaire (RIB de 24 chiffres, le même figurant sur l'acte d'engagement).

#### **ARTICLE 19 : RECEPTIONS PROVISoire ET DEFINITIVE**



## 1- La réception provisoire

a) Avant toute livraison, le fournisseur devra informer l'administration de la date de livraison pour qu'elle procède au contrôle de la conformité des articles à tous les points de vue avec les spécifications du marché et les échantillons témoins ainsi que les prospectus présentés lors de la procédure de passation, le cas échéant.

b) Quand elle constate que les fournitures ne répondent pas aux spécifications exigées, la commission refuse de prononcer la réception. Le fournisseur dispose d'un délai de sept (7) jours pour présenter ses observations. Passé ce délai, la décision de la commission est irrévocable et les fournitures sont rejetées.

c) En cas d'acceptation par la commission des fournitures présentées, la livraison totale ou partielle doit faire l'objet d'un procès-verbal.

d) La livraison partielle admise pour réception partielle concerne les quantités livrées pour chaque article.

e) La réception concerne chaque article en entier et ne peut être prononcée même partiellement pour un composant d'article ou article incomplet.

f) La réception provisoire ne sera prononcée qu'après livraison totale, installation aux bureaux d'accueil et mise en main dans les conditions normales d'utilisation du mobilier objet du présent marché.

g) Outre les vérifications techniques ou de quantités propres à la réception, il sera demandé au fournisseur de procéder aux démonstrations de montage et de démontage de son mobilier et d'assurer ainsi sa mise en main auprès du personnel de compétence relevant de la Cour des comptes.

h) La réception provisoire partielle ou la réception provisoire seront prononcées sur les lieux de livraison indiqués par le maître d'ouvrage.

## 1- La réception définitive

En application de l'article 76 du CCAG-T et après expiration du délai de garantie, il sera procédé à la réception définitive dans les mêmes conditions que la réception provisoire ou réceptions provisoires partielles.

Pour les ouvrages ou parties d'ouvrages ayant donné lieu à une réception provisoire partielle, le délai de garantie court à compter de la date d'effet de cette réception provisoire partielle.



Le délai de garantie pourra être prolongé par la durée relative à l'ensemble des périodes d'indisponibilité de service, pendant la période de garantie, due aux défaillances des équipements fournis.

Dans le cas de la réception provisoire partielle, la dernière réception partielle définitive des ouvrages ou parties d'ouvrages marque la réception définitive du marché.

La libération des garanties, cautions ou retenues de garantie ne peut intervenir qu'après réception définitive du mobilier.

#### **ARTICLE 19 : PENALITES POUR RETARD**

A défaut d'avoir terminé la livraison de mobilier dans les délais prescrits, il sera appliqué au fournisseur une pénalité par jour calendaire de retard d'un **pour mille (1‰)** du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants, correspondants aux prestations supplémentaires et à l'augmentation dans la masse des prestations.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au fournisseur.

L'application de ces pénalités ne libère en rien le fournisseur de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre du présent marché. Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à **huit pour cent (8%)** du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants, correspondants aux prestations supplémentaires et à l'augmentation dans la masse des prestations.

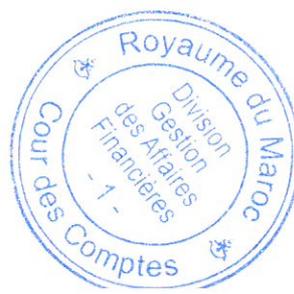
Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des mesures coercitives conformément aux dispositions de l'article 79 du CCAG-T.

#### **ARTICLE 21 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT**

Le fournisseur devra supporter les frais de timbres et d'enregistrement des différentes pièces du marché conformément à l'article 7 du CCAG-T.

#### **ARTICLE 22 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION**

Le fournisseur ne doit pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des actes de corruption, à des manœuvres frauduleuses, et à des pratiques collusoires, à quelque titre qu'il soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché.



Le fournisseur ne doit pas faire par lui-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et lors des étapes de son exécution.

Les dispositions du présent article s'appliquent à l'ensemble des intervenants dans la réalisation du présent marché.

#### **ARTICLE 23 : CAS DE FORCE MAJEURE**

Conformément aux prescriptions de l'article 47 du CCAG-T, et en cas de survenance d'un événement de force majeure, le fournisseur a droit à une augmentation raisonnable des délais d'exécution qui doit faire l'objet d'un avenant.

Les seuils des intempéries qui sont réputés constituer un événement de force majeure sont définis comme suit :

- La neige : **70** cm ;
- La pluie : **150** mm ;
- Le vent : **200** km/h ;
- Le séisme : **7** degrés sur l'échelle de Richter.
- Ou tout autre évènement susceptible d'être déclaré cas de force majeure par les lois et règlementation en vigueur est à considérer.

#### **ARTICLE 24 : RESILIATION DU MARCHÉ**

La résiliation du marché peut être prononcée conformément aux dispositions prévues par l'article 159 du décret précité et celles prévues par le CCAG-T, notamment ses articles 69 et 79.

La résiliation du marché ne fera pas obstacle à la mise en œuvre de l'action civile ou pénale qui pourrait être intentée au titulaire du marché en raison de ses fautes ou infractions.

Si des actes frauduleux, des infractions réitérées aux conditions de travail ou des manquements graves aux engagements pris ont été relevés à la charge du fournisseur, le Premier Président de la Cour des Comptes ou son délégué, sans préjudice des poursuites judiciaires et des sanctions dont le fournisseur est passible, peut par décision motivée, prise après avis de la Commission Nationale de la Commande Publique, l'exclure temporairement ou définitivement de la participation aux marchés de la Cour des comptes.



## **ARTICLE 25 : REGLEMENT DES DIFFERENDS ET LITIGES**

Si en cours d'exécution du marché, des différends et litiges surviennent entre le maître d'ouvrage et le titulaire, il sera fait application des dispositions des articles 81, 82, 83 et 84 du CCAG-T.

## **ARTICLE 26 : TRANSFERT ET MANUTENTION**

Tous les transferts et manutentions du mobilier sont à la charge du prestataire et se feront avec soin. Il sera dû notamment :

- L'entreposage à l'abri des intempéries ;
- Le rangement et la protection suffisante de tous les dispositifs susceptibles de subir des chocs ou dégradations lors des manipulations ;
- La réparation des détériorations au moment de la mise en œuvre des dispositifs et pendant la durée d'exécution des travaux.

## **ARTICLE 27 : CONTRAINTES DU SITE**

Le titulaire devra prendre en compte et respecter scrupuleusement les conditions d'exécution suivantes :

- Accessibilité aux locaux ;
- Sécurité des installations et continuité de fonctionnement ;
- Autres contraintes d'exécution.

## **ARTICLE 28 : CLAUSES TRAITÉES PAR LE CCAG-T**

Toutes les clauses et prescriptions du décret du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics et du CCAG-T, non reproduites au présent CPS, restent valables et applicables.



## II. CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES



## GENERALITES

Le présent descriptif a pour objet de définir la fourniture du mobilier mis en œuvre par le maître d'ouvrage et les exigences techniques et fonctionnelles auxquelles l'exécution sera assujettie afin de réaliser la totalité des fournitures, objet du présent marché.

La fourniture du mobilier devra répondre aux normes et exigences en vigueur.

Elle comprendra la fourniture du mobilier, sa pose, sa mise en place et son réglage.

Le fournisseur doit remédier à toutes imperfections ou malfaçons signalées par le maître d'ouvrage pendant l'année de garantie.

Pour ce faire ; l'attributaire devra remettre avant livraison un dossier complet faisant ressortir les solutions techniques qu'il propose d'employer et tenant impérativement compte des aspects de normes de fabrication ; ainsi que la documentation et fiches techniques conformes aux propositions.

Mis à part le descriptif détaillé regroupant la nature des matériaux, les dimensions ; la configuration et arrangement des éléments, la référence des matériaux et matériels et arrangement des éléments ; la référence des matériaux proposés ; l'attributaire devra avoir les moyens pouvant être mis à disposition pour l'achèvement de l'ameublement dans les délais prévus.

### **Caractéristiques générales**

- **Sécurité** : Il convient de prendre en compte : la sécurité physique (stabilité du mobilier), la sécurité électrique (bonne isolation des câbles), la sécurité par le choix des matériaux et des produits (comportement au feu par exemple, absence d'arête tranchante.) ;
- **Durabilité** : les mobiliers doivent avoir une durée de vie en rapport avec une utilisation normale (5 ans de garantie au minimum) ; cela implique une définition d'exigences quantifiées basées sur des essais normalisés ou des tests.
- **Qualité** : pratique, facile à entretenir, réparable, bien adapté à sa fonction, et d'une esthétique valorisante.
- **Simplicité et fiabilité des assemblages** : temps de montage et démontage rapides.
- **Conformité aux normes bureautiques en vigueur.**

### **Esthétique**

- Cohérence et harmonie esthétique

### **Ergonomie**

- Conformité des sièges aux exigences requises notamment en matière de prévention du mal de dos.

### **Montage :**

- Rapidité des opérations de montage/démontage
- Possibilité de montage sans retournement du plan de travail



**N.B :**

**Toutes les fournitures suivantes doivent être conformes aux normes marocaines en vigueur à défaut aux normes internationales et particulièrement aux normes de sécurité.**

### **Contrôle des prestations**

**Le fournisseur sera soumis pour l'exécution de ses prestations au contrôle de l'administration, qui se réserve le droit de procéder à d'autre contrôle qu'elle jugera nécessaire soit par ses propres moyens soit par d'autres organismes spécialisés dans le domaine.**

**Tout contrôle dont le résultat annonce la non-conformité aux spécifications du CPS sera à la charge du fournisseur.**

Le mobilier de bureau, objet du présent appel d'offres, doit être d'excellente qualité. Les articles qui le composent sont regroupés selon la catégorie et la destination y afférentes.

Les couleurs, finitions et teintes du mobilier sont aux choix du maître d'ouvrage. Toutes les mesures sont soumises à une tolérance de  $\pm 5\%$ .

Le changement dans la quantité des articles, et ce conformément aux articles 52 et 53 du CCAGT, prévue par le maître d'ouvrage sera réglé au décompte sur la base des prix unitaires portés au détail estimatif et quantitatif en plus ou en moins du mobilier prévu au marché.

Les articles contenus dans les prix prévus au bordereau des prix ci-dessous doivent avoir au moins les caractéristiques ci-après :

### **Prix n° 1 : Tables pour salle de réunion**

#### **Prix n° 1-A : Table de réunion type 1 de 20 places**

Dimension : 6000 x 1600 x 740 h mm

Table de réunion de forme rectangulaire composée de :

- Plateau en mdf d'épaisseur minimale de 40mm revêtu de placage des deux côtés en bois finition au choix du maître d'ouvrage ;
- Le plateau supérieur de la table est fixé à l'aide d'un système détachable, ce qui facilite le montage et le démontage de la table, ainsi que l'organisation du passage des câbles ;
- Les coins de la table sont arrondis avec un rayon adéquat,
- Des voiles sont prévus pour la stabilité et le renforcement de la structure
- Pieds de la table en mdf avec une épaisseur minimale de 40 mm de même finition que le plateau, avec patins ;
- 3 top access en acier 320x155 mm peint pivotante avec une trappe et brosse polyamide et équipé d'une nourrice de prises avec une configuration (2Pc+2Rj45cat6+1xUSB data) et câble avec connecteurs rapide male/femelle sécurisé et goulottes.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 1-A**



### **Prix n° 1-B : Table de réunion type 2 pour 16 places**

Dimension : 5000 x 1400 x 740 h mm

Table de réunion de forme rectangulaire composée de :

- Plateau en mdf d'épaisseur minimale de 19mm, revêtu de mélaminé, chants périphériques en pvc ;
- Piètement en forme de "U" renversé, traverse en section métallique minimale de 40x40mm carrée, triangulaire ou octogonale et appui sur 4 pieds métalliques de section carrée, triangulaire ou octogonale, équipé par des bouchons enjoliveurs et embout chromé et vérins de réglage.
- Les piétements sont reliés par des poutres métalliques de section minimale de 40x40mm et des supports rehausse chromés.
- La gestion des câbles est assurée dans la table par goulotte métallique et avec 2 top accès minimum non équipé pour passage de câbles et goulottes.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 1-B**

### **Prix n° 1-C : Table de réunion type 3 pour 10 places**

Dimension : 4500 x 1600 x 740 h mm

Table de réunion de forme rectangulaire composée de :

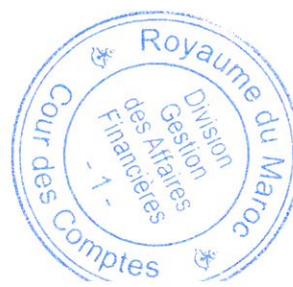
- Plateau en mdf d'épaisseur minimale de 40mm revêtu de placage des deux côtés de bois finition au choix du maître d'ouvrage ;
- Le plateau supérieur de la table est fixé à l'aide d'un système détachable, ce qui facilite le montage et le démontage de la table, ainsi que l'organisation du passage des câbles ;
- Les coins de la table sont arrondis avec un rayon adéquat,
- Pieds de la table en mdf avec une épaisseur minimale de 40 mm de même finition que le plateau, avec patins ;
- 3 top access avec double brosse non équipés pour passage de câbles.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 1-C**

### **Prix n° 1-D : Table de réunion type 4 pour 10 places**

Dimension : 3200 x 1300 x 740 h mm

- Plateau en mdf d'épaisseur minimale de 40mm revêtu de placage des deux côtés en bois finition au choix du maître d'ouvrage ;
- Les coins de la table sont arrondis avec un rayon adéquat,
- Pieds de la table en mdf avec une épaisseur minimale de 40 mm de même finition que le plateau, avec patins ;
- 2 top access avec double brosse non équipés pour passage de câbles.



**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 1-D**

**Prix n° 1-E : Table de réunion type 5 pour 8 places**

Dimension : 2220 x 1400 x 740 h mm

Table de réunion de forme rectangulaire composée de :

- Plateau en mdf d'épaisseur minimale de 19mm, revêtu de mélaminé, chants périmétriques en pvc ;
- Piètement en forme de "U" renversé, traverse en section métallique minimale de 40x40mm carrée, triangulaire ou octogonale et appui sur 4 pieds métalliques de section carrée, triangulaire ou octogonale, équipé par des bouchons enjoliveurs et embout chromé et vérins de réglage.
- Les piétements sont reliés par des poutres métalliques de section minimale de 40x40mm et des supports rehausse chromés.
- La gestion des câbles est assurée dans la table par goulotte métallique et avec 2 top accès minimum non équipé pour passage de câbles et goulottes.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 1-E**

**Prix n° 1-F : Table de réunion type 6 pour 6 places**

Dimension : 2200 x 1000 x 740 h mm

Table de réunion de forme ovale composée de :

- Plateau en mdf d'épaisseur minimale de 40mm revêtu de placage des deux côtés en bois finition au choix du maître d'ouvrage ;
- Les coins de la table sont arrondis avec un rayon adéquat,
- Pieds de la table en mdf avec une épaisseur minimale de 40 mm de même finition que le plateau, avec patins ;
- Top access avec double brosse non équipés pour passage de câbles.

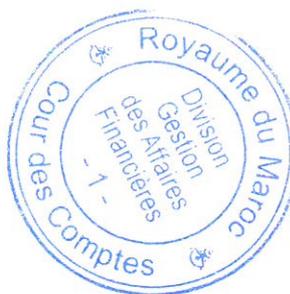
**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 1-F**

**Prix n° 1- G : Table de réunion type 7 pour 4 places**

Dimension : 1240 x 1240 x 740 h mm

Table de réunion composée de :

- Plateau de forme carré en MDF de 40 mm d'épaisseur minimum, avec une construction renforcée, afin d'assurer sa stabilité et sa planéité.
- Piètement : 4 pieds métalliques en tube métallique, section minimale de 40x40mm, carrée, triangulaire ou oblongue.



**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 1- G**

**Prix n° 2 : Salon (2+1+1) pour bureau Président :**

Ensemble salon, revêtu entièrement en cuir, composé de :

- 1 Canapé en cuir de 2 places : Dimensions : L 1580-1680 mm ; P 920 mm, H 800 mm ;
- 2 Canapés en cuir de 1 place : Dimensions : L 900-100 mm ; P 920 mm ; H 800 mm ;
- Le cadre structurel du salon est en profilé métallique ou en bois de haute résistance ;
- Le dossier du salon est constitué d'un cadre en bois de haute résistance, assurant solidité, soutien et maintien de la forme.
- Rembourrage d'assise et du dossier en en matière de haute qualité ;
- Les assises sont sur sangles croisés élastiques ;
- Les cuirs sont naturels de première qualité bovine anti-transpiration, souple apportant élasticité et confort total ;
- Très bonne finition et exécution des coutures apparentes et non apparentes ;
- Accoudoirs fixes intégrés, rembourrés en matière de haute qualité ;
- Piètement en double luge chromée ou tige en plaque d'acier chromée ou autre finition au choix du maître d'ouvrage.

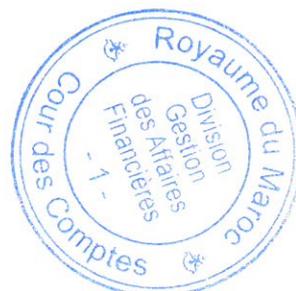
**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 2**

**Prix n° 3 : Salon (2+1+1) pour bureau Procureur :**

Ensemble salon, revêtu entièrement en cuir, composé de :

- 1 Canapé en cuir de 2 places : Dimensions : L 1580 mm ; P 920 mm, H 800 mm ;
- 2 Canapés en cuir de 1 place : Dimensions : L 900 mm ; P 920 mm ; H 800 mm ;
- Le cadre structurel du salon est en profilé métallique ou en bois de haute résistance ;
- Le dossier du salon est constitué d'un cadre en bois de haute résistance, assurant solidité, soutien et maintien de la forme.
- Rembourrage d'assise et du dossier en en matière de haute qualité ;
- Les assises sont sur sangles croisés élastiques ;
- Les cuirs sont naturels de première qualité bovine anti-transpiration, souple apportant élasticité et confort total ;
- Très bonne finition et exécution des coutures apparentes et non apparentes ;
- Accoudoirs fixes intégrés, rembourrés en matière de haute qualité ;
- Piètement en double luge chromée ou tige en plaque d'acier chromée ou autre finition au choix du maître d'ouvrage.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 3**



#### **Prix n° 4 : Table basse pour salon**

Dimensions : : L\*P\*H en mm L 750 x 750 x 420

Table basse design pour salon (prix n°2 et prix n°3) de forme carrée ou circulaire composée de :

- Plateau en mdf avec bois spécial laqué, d'une épaisseur de 20 mm,
- Piètement en forme de luge ou cadre complet de section carré 15mmx15mm en métal finition au choix du maître d'ouvrage.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 4**

#### **Prix n° 5 : Fauteuil pour table de réunion**

Hauteur 1090mm ;

Largeur totale 640mm ;

Profondeur totale 640mm ;

Profondeur assise 450mm ;

- Chaise avec coque entièrement en mousse, revêtue en cuir véritable de 1<sup>er</sup> choix ;
- Dossier moyen ;
- Très bonne finition et exécution des coutures apparentes et non apparentes ;
- Accoudoirs fixes intégrés dans la carcasse, de même finition ;
- Assise réglable en hauteur par vérin à gaz ;
- Système basculant ;
- Piètements en aluminium à cinq branches sur roulettes (typologies à définir selon nature du sol), finition chromée pour les branches.

Fauteuils compatibles en termes de dimensions avec les tables des **prix n° 1- A au Prix n° 1- F.**

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 5**

#### **Prix n° 6 : Fauteuil luge**

Dimensions du fauteuil luge :

- Hauteur totale en mm 970
- Largeur totale en mm 570
- Profondeur totale minimale en mm 620
- Dossier légèrement courbé au niveau du lombaire ;
- Accoudoirs fixes avec une structure chromée dotés de manchettes en polypropylène de finition supérieure ;
- Le fauteuil doit être rembourrés avec de la mousse de haute densité et tapissés en simili cuir de 1<sup>er</sup> choix ;
- Très bonne finition et exécution des coutures apparentes et non apparentes ;
- Piètement luge en chromé, sur patins, antidérapants et antitaches.

Fauteuil compatible en termes de dimensions avec la table du **Prix n° 1- G.**



**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 6**

#### **Prix n° 7 : Table rectangulaire pour guérite**

Dimensions : L\*P\*H en mm 1600x900x740

Table rectangulaire composée de :

- Plateau réalisé en panneaux de conglomérat de bois d'une épaisseur de 30 mm, chants périphériques en pvc.
- Piètements en panneaux de 30mm d'épaisseur.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 7**

#### **Prix n° 8 : Comptoir d'accueil**

Comptoir d'accueil en forme de L : L\*P\*H en mm 3200x800x1125 et 800x800x1125 composé de :

- Plan de travail, façades, tablette visiteur, rehausses/piètements en bois mélaminé. Motif décoratif au choix du maître d'ouvrage sur la façade principale du comptoir ;
- Patins de mise à niveau du sol ;
- Caisson à 3 tiroirs sur roulettes avec serrure, même finition que le comptoir ;
- Panneaux de façade, les joues et le plateau de travail les piètements en bois mélamine de 19 mm d'épaisseur ;
- Le comptoir est équipé de goulotte et obturateurs pour passage de câbles ;
- Portillon d'accès au comptoir sur le côté droit de 800 mm de largeur, en bois et même finition que le comptoir ;

**Payé à l'unité Y compris conception, fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 8**

#### **Prix n° 9 : Fauteuil pour comptoir d'accueil**

Fauteuil pivotant avec dossier haut et tête entièrement tapissée en tissu.

- Hauteur Réglable : De 1149 mm à 1258 mm

- Profondeur d'Assise : 500 mm

- Profondeur Totale : 698 mm

- Largeur du Dossier : 490 mm

- Largeur Totale : 620 mm

Repose tête fixé au dossier, réglable en hauteur. Tête entièrement tapissée en tissu ;

Assise en mousse réglable en hauteur par vérin oléopneumatique ;

Dossier en résille avec système multipostions, inclinaison à l'aide d'une manette de blocage et de basculement ;

Support lombaire pour la partie basse du dossier ;

Accoudoirs en polypropylène ;



Piètement cinq branches en aluminium sur roulettes pour sol dur, finition chromée.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 9**

**Prix n° 10 : Armoire haute pour bureau**

- Dimensions : L\*P\*H en mm 800 x 380 x 2070
- Élément bibliothèque en bois mélaminé avec deux côtés latéraux, une base, un dessus et un panneau arrière en bois mélaminé d'une épaisseur de 19 mm ;
- Armoire avec étagères métalliques chemisées ou effet bois ;
- Deux portes vitrées (vitrage clair ou sablé) en haut et deux portes battantes en bas avec serrure et poignées.
- Patins de mise à niveau pour une stabilité parfaite.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 10**

**Prix n° 11 : Armoire basse pour bureau**

- Dimensions : L\*P\*H en mm 800x 380 x 1250
- Élément en bois mélaminé avec deux côtés latéraux, une base, un dessus et un panneau arrière en bois mélaminé d'une épaisseur de 19 mm ;
- Armoire basse avec étagères métalliques chemisées ou effet bois ; à deux portes battantes avec serrure et poignées.
- Patins de mise à niveau pour une stabilité parfaite.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n°11**

**Prix n° 12 : Fauteuil amovible pour salle de conférence**

Dimensions :

Hauteur totale : 880 mm

Largeur totale : 600mm

Largeur d'assise : 470 mm

Profondeur totale : 550 mm

Chaise amovible pour salle de conférence avec dossier bas et assise tapissée en tissu 1<sup>er</sup> choix.

- Rembourrage du dossier, de l'assise et des flancs en mousse polyuréthane de haute densité ;
- Chaise avec assise et côtés pliables et rabattables ;
- Chaise sur patins ;
- Chaise équipée de tablette écriteire rabattable en polypropylène noir, à bords arrondis ;
- Charnières d'articulation entre les côtés et le dossier en acier embouti finition zinguée couleur au choix du maître d'ouvrage ;



- Chaise équipé de crochets d'alignement en acier ;
- Chariot pour le transport des chaises (15 chaises environ).

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 12**

**Prix n° 13 : Table pliante**

Dimensions : L\*P\*H en mm 1600 x 700 x 740

Table de forme rectangulaire pliante avec mécanisme à plateau rabattable pour salle de cours et salle de réunion composée de :

- Plateau en bois stratifié avec revêtement anti traces et anti rayures de 20 mm d'épaisseur ;
- Table rabattable avec un système de fermeture mécanique ;
- Piètements métalliques, finition au choix du maître d'ouvrage ;
- 4 Roulettes multidirectionnelles auto bloquantes ;

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 13**

**Prix n° 14 : Chaise sur roulettes**

Dimensions

- Hauteur Réglable : De 1000 mm à 1050 mm

- Profondeur d'Assise : 500 mm

- Profondeur Totale : 698 mm

- Largeur du Dossier : 490 mm

- Largeur Totale : 620 mm

Siège avec dossier moyen ;

Dossier et assise rembourrée en mousse moulée de haute résistance ;

Tissu de 1<sup>er</sup> choix ;

Réglage de la hauteur d'assise par vérin ;

Mécanisme synchrone avec réglage de tension ;

Accoudoirs réglables en hauteur en polyuréthane ;

Soutien lombaire ;

Support arrière vertical central en polypropylène renforcé ;

Piètement 5 branches en aluminium chromé sur roulettes ;

Cet article doit être compatible en termes de dimensions avec la table du prix n°13.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 14**

**Prix n° 15 : Table circulaire pour buvette**

Dimensions :



Diamètre du plateau : 700mm

Hauteur de la table : 740mm

Table de forme ronde en particule en mdf finition en mélamine deux faces décor de 19 mm d'épaisseur, et chants périphériques en pvc de 2 mm d'épaisseur.

Table avec piétement en acier avec une colonne centrale en tube d'acier carré ou rond de diamètre adéquat, appui sur une base métallique carrée de 480mm ou ronde de 480mm Ø.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 15**

#### **Prix n° 16 : Chaise pour buvette**

Dimensions :

Hauteur totale en mm 790

Hauteur d'assise en mm 470

Largeur totale en mm 590

Profondeur totale en mm 540

Chaise avec coque en polypropylène et accoudoirs intégrés.

Chaise fixe avec 4 pieds en tube d'acier, sur patins, finition au choix du maître d'ouvrage.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 16**

#### **Prix n° 17 : Banquette 2 places**

Dimensions :

2 places L\*P\*H en mm 1580x920x660 ;

- Banquette tapissée entièrement en tissu de 1<sup>er</sup> choix ;
- La structure et le cadre du salon sont en bois massif de haute résistance, recouvert de polyuréthane de haute résilience et densité ;
- Les assises sont sur sangles croisés élastiques ;
- Le tissu est de 1<sup>er</sup> choix haute qualité ;
- Très bonne finition et exécution des coutures apparentes et non apparentes ;
- Accoudoirs fixes intégrés, rembourrés en matière de haute qualité ;
- Piètement en double luge ou tige, finition au choix du maître d'ouvrage.

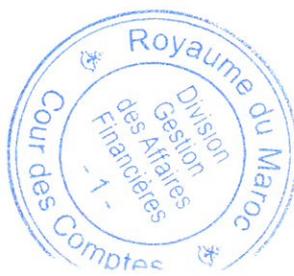
**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 17**

#### **Prix n° 18 : Rayonnage DOP**

Dimensions utiles d'un casier L\*P\*H en mm 595 x 270 x 390 ;

Dimensions globales du module L\*P\*H en mm 600 x 275 x 2000 ;

Armoire de rangement sous forme d'un module composé de 4 casiers avec serrure pour chaque casier,



et porte étiquette ;  
Ouverture et fermeture de haute précision ;  
Porte à ouverture 90° ;  
Charnières à la verticale de très bonne qualité ;  
Patins intégrés à la base de chaque module ;  
Les modules reliés entre eux sur la face arrière par des platines ou autre système de stabilisation ;  
Réalisés en tôle acier épaisseur 1.2mm minimum et peinture époxy en finition.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 18**

#### **Prix n° 19 : Rayonnage léger**

Dimensions : L\*P\*H en mm 1200x 430x 2200

5 tablettes soit 6 niveaux de classement ;

Montant :

- En tôle d'acier d'épaisseur 12/10 mm, son cotée st roulé formant une poutre ronde non soudée de diamètre 22mm qui assure une grande rigidité à l'ensemble.
- Munies de 2 séries de rangées de trous à entraxe 25 mm permettant le réglage en hauteur des tablettes tous les 32mm. Finition Peinture époxy.

Socle :

- En tôle d'acier d'épaisseur 12/10mm, fixée aux montants par des vis, profondeurs utiles de 400mm. Finition Peinture époxy.

Dessus :

- En tôle d'acier d'épaisseur 10/10mm, fixé aux montants par des vis, munis à l'avant et à l'arrière d'un rebord triplé de dimension 33x11.5x8.5mm renforçant le dessus. Finition Peinture époxy.

Fonds :

- Fond plein en tôle d'acier d'épaisseur 8/10 fixée aux montants par des vis. Finition Peinture époxy.

Tablettes :

- De construction identique à celle des dessus, les tablettes sont prévues pour supporter des charges élevées ;
- Des portes étiquettes en 7/10 mm sont soudées sur une face de la tablette.

La surface de l'ensemble des pièces métalliques sont traitées avec une peinture en époxy polymérisée après passage au four.

Le remplacement de composantes abîmées doit être facile et rapide.

Les modules s'unissent formant des rangées longitudinales simples et doubles,

Les linéaires simples ou périmétriques habituellement adossés aux murs du local et deux épis au milieu sont une structure à un accès à celle du mur et deux accès à celle du milieu.

Embouts plastique pour la protection des sols.



**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 19**

**Prix n° 20 : Chariot diable pliable pour escalier**

Dimensions LxlxH en mm : Minimum 640 x 460 x 1100 ;

Replié Minimum : en mm 380 x 460 x 820 ;

Maximum : en mm 700 x 5010 x 1200 ;

Replié Maximum : en mm 420 x 500 x 890.

- Extensible 6 roues avec une capacité de Charge de 200kg
- Chariot de transport compactes, poignée réglable en hauteur ;
- Roues en caoutchouc ;
- Capacité de charge de 200 kg ;
- Avec trous pour tendeurs ;
- Poignées de sécurité en plastique ;
- Construction en acier ;
- Convient pour des marches jusqu'à 220 mm de hauteur ;
- Bavette rabattable (pelle) avec protection des roues ;
- Poids Minimum 17 Kg et Maximum 20 Kg ;
- Matière : Acier.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 20**

**Prix n° 21 : Chariot de Manutention**

- Dimension de Plateforme (L x l) en mm 900 x 600
- Matériau : Chariot de manutention en acier galvanisé.
- Plateforme : Plateforme du chariot antidérapante traité pour être résistante à l'eau.
- Poignées en plastique.
- Capacité de Charge : une capacité de charge de 300 kg.
- Roulettes : chariot équipé de quatre roulettes pivotantes dotées d'une bande de roulement en caoutchouc, dont deux munies d'un frein.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 21**

**Prix n° 22 : Diable Pliant en Aluminium**

Dimensions :

- Taille en Mode chariot à plate-forme L x l x H en mm 500 x 1180 x 1030
- Taille en Mode diable incliné L x l x H en mm 500 x 1130 x 1030
- Taille en Mode diable L x l x H en mm 500 x 460 x 1310
- Diable Pliant en Aluminium 4-en-1 Convertible en Chariot à Plate-forme ;



- Matériau : Alliage d'Aluminium + Acier au Carbone ;
- Capacité de Charge : une capacité de charge 450 kg (Chariot à Plate-forme) et 360 kg (Diable) ;
- Roues : Caoutchouc 250mm + Roulette 124mm ;
- Poignées en plastique ;
- Poids du diable : entre 18 et 20 kg.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 22**

**Prix n° 23 : Porte - manteau**

Porte Manteau avec crochets rabattables intégrés à la colonne métallique :

- Dimensions Générales :
- Hauteur Totale : minimum 1720mm, Dimensions de la Colonne avec Crochets

Colonne Métallique ;

- Matériau : Acier de section carrée de dimensions minimum 40x40 mm ; ;
- Crochets apparents : Nombre minimum 4 ;
- Crochets Cachés : Nombre minimum 4 ;
- Positionnement des crochets : intégrés à la colonne métallique ;

Porte-parapluie carré avec un emplacement intégré à la colonne métallique ;

- Composants en Polypropylène ;

Base du porte manteau : Carrée avec bac de réception diamètre minimum 31x31 cm ;

Couleur et finition au choix du maître d'ouvrage.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 23**

**Prix n° 24 : Salon (2+1+1) pour espace d'attente :**

Ensemble salon, revêtu entièrement en tissu, composé de :

- 1 Canapé de 2 places : Dimensions : L 1580 mm ; P 920mm, H 660 mm ;
- 2 Canapés de 1 place : Dimensions : L 900 mm ; P 920 mm ; H 660mm ;
- Le cadre structurel du salon est en profilé métallique ou en bois de haute résistance ;
- Le dossier du salon est constitué d'un cadre en bois de haute résistance, assurant solidité, soutien et maintien de la forme.
- Rembourrage d'assise et du dossier en en matière de haute qualité ;
- Les assises sont sur sangles croisés élastiques ;
- Le tissu est de première qualité ;
- Très bonne finition et exécution des coutures apparentes et non apparentes ;
- Accoudoirs fixes intégrés, rembourrés en matière de haute qualité ;
- Piètement en double luge chromée ou tiges en inox ou autre finition au choix du maître d'ouvrage.



**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 24**

**Prix n° 25 : fauteuil conférencier :**

Dimensions :

Hauteur 1210-1310

Largeur totale 650mm

Profondeur assise 530

Largeur d'assise 535mm

Fauteuil Président avec dossier haut.

Assise en mousse moulé haute résistance et densité d'épaisseur confortable.

Fauteuil revêtu de cuir véritable de premier choix couleur au choix Maître d'ouvrage.

Deux accoudoirs en aluminium injecté poli brillant, surmonté de manchettes en élastomère gainé de cuir véritable à l'identique de l'assise.

Un dossier haut avec tête intégrée, en mousse moulé haute résistance revêtu de cuir véritable de premier choix couleur au choix du maître d'ouvrage.

Mécanisme synchro pour réglages multipositions (tension, hauteur et basculement) par manettes.

Piètement à cinq branches en aluminium brillant équipé de 5 roulettes 1er choix double galets diamètre 60mm silencieux.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs de mobilier, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 25**

**Prix n° 26 : Rayonnage métallique mi-lourd 2000x2000 mm**

Dimensions : 2000mm de largeur et 2000mm de hauteur ;

Structure doit être avec des échelles et des lisses de 526 kg de charge par niveau ;

Composée de 2 échelles à hauteur de 2000mm et Profondeur de 500mm ; 8 Lisses de 2000mm de longueur peinte en époxy et 4 Tablettes renforcées en panneau tôle Galva.

Les paires d'échelles doivent être positionnées face à face et reliées entre elles par 4 paires de lisses. Chaque paire de lisses représente un niveau de charge ou surface pour stocker des boîtes empilées.

Le remplacement de composantes abîmées doit être facile et rapide.

Les modules s'unissent formant des rangées longitudinales simples et doubles,

Les linéaires simples ou périmétriques habituellement adossés aux murs du local et deux épis au milieu sont une structure à un accès à celle du mur et deux accès à celle du milieu.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 26**

**Prix n° 27 : Rayonnage métallique mi-lourd 1800x2000 mm**

Dimensions : 1800mm de largeur et 2000mm de hauteur ;



Structure doit être avec des échelles et des lisses de 526 kg de charge par niveau ;

Composée de 2 échelles à hauteur de 2000mm et Profondeur de 500mm ; 8 Lisses de 1800mm de longueur peinte en époxy et 4 Tablettes renforcées en panneau tôle Galva.

Les paires d'échelles doivent être positionnées face à face et reliées entre elles par 4 paires de lisses. Chaque paire de lisses représente un niveau de charge ou surface pour stocker des boites empilées.

Le remplacement de composantes abîmées doit être facile et rapide.

Les modules s'unissent formant des rangées longitudinales simples et doubles,

Les linéaires simples ou périmétriques habituellement adossés aux murs du local et deux épis au milieu sont une structure à un accès à celle du mur et deux accès à celle du milieu.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 27**

#### **Prix n° 28 : Rayonnage métallique mi-lourd 1400x2000 mm**

Dimensions : 1400mm de largeur et 2000mm de hauteur ;

Structure doit être avec des échelles et des lisses de 526 kg de charge par niveau ;

Composée de 2 échelles à hauteur de 2000mm et Profondeur de 500mm ; 8 Lisses de 1400mm de longueur peinte en époxy et 4 Tablettes renforcées en panneau tôle Galva.

Les paires d'échelles doivent être positionnées face à face et reliées entre elles par 4 paires de lisses. Chaque paire de lisses représente un niveau de charge ou surface pour stocker des boites empilées.

Le remplacement de composantes abîmées doit être facile et rapide.

Les modules s'unissent formant des rangées longitudinales simples et doubles,

Les linéaires simples ou périmétriques habituellement adossés aux murs du local et deux épis au milieu sont une structure à un accès à celle du mur et deux accès à celle du milieu.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 28**

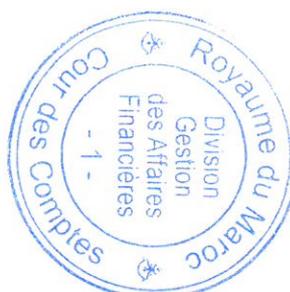
#### **Prix n° 29 : Rayonnage métallique mi-lourd 1200x2000 mm**

Dimensions : 1200mm de largeur et 2000mm de hauteur ;

Structure doit être avec des échelles et des lisses de 526 kg de charge par niveau ;

Composée de 2 échelles à hauteur de 2000mm et Profondeur de 500mm ; 8 Lisses de 1200mm de longueur peinte en époxy et 4 Tablettes renforcées en panneau tôle Galva.

Les paires d'échelles doivent être positionnées face à face et reliées entre elles par 4 paires de lisses. Chaque paire de lisses représente un niveau de charge ou surface pour stocker des boites empilées.



Le remplacement de composantes abîmées doit être facile et rapide.

Les modules s'unissent formant des rangées longitudinales simples et doubles,

Les linéaires simples ou périmétriques habituellement adossés aux murs du local et deux épis au milieu sont une structure à un accès à celle du mur et deux accès à celle du milieu.

**Payé à l'unité Y compris fourniture, pose, montage, ajustage, réglage aux emplacements prévus, accessoires et toutes suggestions. Couleurs, teintes et finitions au choix du Maître d'ouvrage..... prix n° 29**



### III. BORDEREAU DES PRIX



## ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU DESTINES AUX JURIDICTIONS FINANCIERES

### Bordereau des Prix - Détail Estimatif

PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (H.T)	MONTANT (H.T)
<b>1</b>	<b>Table pour salle de réunion</b>				
1-A	Table de réunion type 1 pour 20 places	U	1		
1-B	Table de réunion type 2 pour 16 places	U	4		
1-C	Table de réunion type 3 pour 10 places	U	1		
1-D	Table de réunion type 4 pour 10 places	U	1		
1-E	Table de réunion type 5 pour 8 places	U	1		
1-F	Table de réunion type 6 pour 6 places	U	3		
1-G	Table de réunion type 7 pour 4 places	U	5		
<b>2</b>	<b>Salon (2+1+1) pour bureau Président</b>	U	3		
<b>3</b>	<b>Salon (2+1+1) pour bureau Procureur</b>	U	2		
<b>4</b>	<b>Table basse pour salon</b>	U	6		
<b>5</b>	<b>Fauteuil pour table de réunion</b>	U	226		
<b>6</b>	<b>Fauteuil luge</b>	U	20		
<b>7</b>	<b>Table rectangulaire pour guérite</b>	U	1		
<b>8</b>	<b>Comptoir d'accueil</b>	U	1		
<b>9</b>	<b>Fauteuil pour comptoir d'accueil</b>	U	2		
<b>10</b>	<b>Armoire haute pour bureau</b>	U	115		
<b>11</b>	<b>Armoire basse pour bureau</b>	U	29		
<b>12</b>	<b>Fauteuil amovible pour salle de conférence</b>	U	192		



PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (H.T)	MONTANT (H.T)
13	Table pliante	U	34		
14	Chaise sur roulettes	U	32		
15	Table circulaire pour buvette	U	10		
16	Chaise pour buvette	U	40		
17	Banquette 2 places	U	3		
18	Rayonnage DOP	U	161		
19	Rayonnage léger	U	74		
20	Chariot diable pliable pour escalier	U	16		
21	Chariot de Manutention	U	14		
22	Diable Pliant en Aluminium	U	5		
23	Porte - manteau	U	85		
24	Salon (2+1+1) pour espace d'attente	U	1		
25	Fauteuil conférencier	U	7		
26	Rayonnage métallique mi-lourd 2000x2000 mm	U	18		
27	Rayonnage métallique mi-lourd 1800x2000 mm	U	20		
28	Rayonnage métallique mi-lourd 1400x2000 mm	U	3		
29	Rayonnage métallique mi-lourd 1200x2000 mm	U	6		
<b>TOTAL (H.T)</b>					
<b>T.V. A</b>					
<b>MONTANT TOTAL (en DHS T.T.C)</b>					



MARCHE N°...../2024

**Objet** : Acquisition de mobilier de bureau destiné aux juridictions financières

**Imputation budgétaire** :

.....

**Pour un montant de** :

.....

.....

**LE PRESTATAIRE**

**(Lu et accepté)**

**DRESSE PAR :**

**LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DES COMPTES OU SON DELEGUE**

**APPROUVE PAR :**

**LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DES COMPTES OU SON DELEGUE**

Rabat, le .....

